

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022
DELIBERATION N° DE-2022-122

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (à partir de 18h57), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE (jusqu'à 22h30 et à partir de 23h00), M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. AGUERRE à Mme BISAUTA, Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ, Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBÉ, Mme DUPREUILH à Mme LIOUSSE, M. ETCHETO à Mme BROCARD (jusqu'à 18h57), M. ABADIE à Mme HERRERA LANDA (de 22h30 à 23h00)

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : FINANCES – Budget annexe des Parcs de stationnement - Reversement au Budget principal de la subvention d'équilibre 2020.

En 2020, les recettes d'exploitation des parcs de stationnement ont été fortement impactées par la crise sanitaire du Covid-19, en raison d'une forte baisse d'activité, d'une part, et du fait de la gratuité mise en place lors du premier confinement, d'autre part. Ainsi, les droits de stationnement avaient chuté de 524 K€ par rapport à l'année 2019 pour s'établir à 2,880 M€ (- 15%).

La situation financière du budget annexe a toutefois été préservée et l'équilibre du compte d'exploitation 2020 assuré grâce à une subvention exceptionnelle versée par le budget principal pour un montant de près de 110 000 €.

En 2021, le Parlement a adopté des mesures visant à compenser les pertes de recettes subies par les collectivités locales et la loi de finances rectificative n°2021-953 du 19 juillet 2021 a institué une dotation spécifique au profit des régies industrielles et commerciales créées par les communes. C'est dans ce cadre que le budget annexe des parcs de stationnement a perçu en 2021 un montant de compensation de 428 586 €.

Ce produit exceptionnel et le retour à une dynamique des recettes ont contribué à une amélioration significative de la situation financière du budget annexe en 2021 qui s'est traduite au compte administratif 2021 par un excédent d'exploitation cumulé de 1,035 M€ et une capacité d'autofinancement brute de 1,76 M€ (0,6 M€ en 2020).

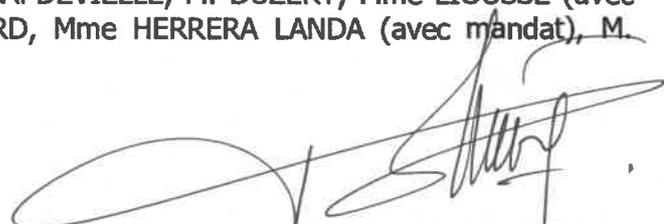
Au vu de cette situation, et à l'occasion de la reprise des résultats dans le cadre de la Décision modificative n°1, il est proposé de reverser au budget principal la subvention d'équilibre versée en 2020, dans la mesure où cette dépense est venue grever la capacité d'autofinancement du budget général. Ce reversement se traduira par l'inscription d'une dépense de 109 837,60 € au compte 678 "Autres charges exceptionnelles" du budget annexe et de la recette équivalente au compte 75888 "Autres produits de gestion courante" du budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le reversement, du budget annexe des parcs de stationnement au budget principal, de la subvention d'équilibre versée en 2020 pour un montant de 109 837,60 €.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (avec mandat), M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA (avec mandat), M. BERGE, M. ESTEBAN



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services